

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 2 JUIN 2008,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2008-06-078

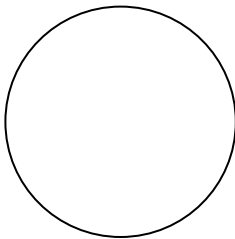
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Prière.
2. Ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2008.
4. Comptes à payer.
5. Correspondance.
6. Rapport du CCU
7. Demande de dérogation mineure pour autoriser la construction d'une galerie à moins de 2 mètres de la limite de terrain au 1064, rue Notre-Dame
8. Commentaires des personnes intéressées.
9. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal avec une marge de recul latérale de 1.07 mètre et une somme des marges latérales de 3.47 mètres au 105, rue Jacob
10. Commentaires des personnes intéressées.
11. Demande de dérogation mineure pour autoriser l'implantation d'un bâtiment principal à 4.92 mètres de la limite avant du terrain au 448, rue Notre-Dame
12. Commentaires des personnes intéressées.
13. Contrat pour l'entretien des aménagements paysagers de la fabrique de Champlain
14. Contrat pour les travaux de prolongement de l'égout et de l'aqueduc sur la route 359 et la rue Massicotte
15. Acquisition d'un compacteur
16. Demande de congé sans solde.
17. Acquisition de mobilier urbain
18. Demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural pour un projet d'amélioration du terrain de balle
19. Autorisation de passage d'une course au profit de la Fondation Rêves d'enfants
20. Varia : Félicitations à l'abbé Guy Panneton
21. Période de questions



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

22. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2008-06-079

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU
5 MAI 2008**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2008 soit adopté tel que
présenté

ADOPTÉ unanimement

2008-06-080

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes
apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 2 juin 2008
pour une somme n'excédant pas 252 206.15 \$ pour la Municipalité.

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de mai est
déposée

Note

RAPPORT DU CCU

Le rapport de l'assemblée du CCU du 20 mai 2008 est déposé.

2008-06-081

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR AUTORISER
LA CONSTRUCTION D'UNE GALERIE À MOINS DE
2 MÈTRES DE LA LIMITE DE TERRAIN AU 1064, RUE
NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour implanter une
galerie à 1.1 mètre de la limite de la propriété au 1064, rue Notre-Dame

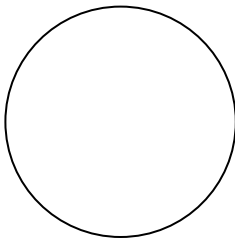
CONSIDÉRANT QUE la demande a été étudiée par le CCU qui
recommande que le conseil accorde ladite dérogation ;

CONSIDÉRANT QUE la demande comprend un empiètement dans la
bande riveraine qui a déjà été accordée par le CCU et le conseil
municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE la dérogation demandée pour le 1064, rue Notre-Dame soit
accordée et que l'implantation d'une galerie à une distance de 1.1 mètre
de la limite latérale du terrain soit autorisée.

ADOPTÉ unanimement



2008-06-082

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain

**DEMANDE DE DEROGATION MINEURE VISANT A
AUTORISER L'AGRANDISSEMENT D'UN BATIMENT
PRINCIPAL AVEC UNE MARGE DE REcul LATERALE DE
1.07 MÈTRE ET UNE SOMME DES MARGES LATÉRALES DE
3.47 MÈTRES AU 105 RUE JACOB**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser la construction d'un garage attaché à la résidence du 105, rue Jacob avec une marge de recul latéral de 1.07 mètre ;

CONSIDÉRANT QUE la somme des marges latérales est de 3.47 mètres au lieu de 6 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur propose d'installer des fenêtres ornés de volets sans vue directe sur la propriété voisine sur le mur extérieur du garage ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande que le conseil accorde la dérogation demandée si le demandeur pose deux ouvertures conformes aux dispositions du Code civil du Québec sur le mur extérieur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE le conseil accorde la dérogation demandée et autorise la construction d'un garage attaché à la résidence du 105, rue Jacob avec une marge latérale du côté sud ouest de 1.07 mètre et une somme des marges latérales de 3.47 mètres et dont le mur extérieur comporte deux fenêtres ornées de volets.

ADOPTÉ unanimement

2008-06-083

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR AUTORISER
L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL DE 4.92
MÈTRES, DE LA LIMITE AVANT DU TERRAIN AU 448, RUE
NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour autoriser un bâtiment principal ayant une marge de recul avant de 4.92 mètres au lieu de 10 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est implanté selon l'alignement des autres bâtiments du secteur ;

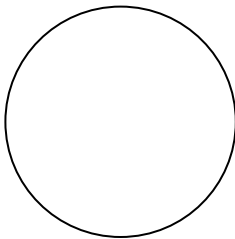
CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande que la demande soit acceptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil municipal accepte la dérogation demandée et autorise l'implantation d'un bâtiment principal à une distance de 4.92 mètres de la limite avant du terrain au 448, rue Notre-Dame

ADOPTÉ unanimement



2008-06-084

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA FABRIQUE DE CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Champlain a demandé à la Municipalité de Champlain de prendre à sa charge les aménagements paysagers face à l'église ;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été présentée par monsieur Benoît Pintel estimant à 1 000 \$ la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux d'entretien des aménagements paysagers ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité de Champlain assume les dépenses de main d'œuvre pour les aménagements paysagers de la Fabrique de Champlain .

ADOPTÉ unanimement

Note

CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT ET DE L'AQUEDUC SUR LA ROUTE 359 ET LA RUE MASSICOTTE

Reporté à une prochaine assemblée.

2008-06-085

ACQUISITION D'UN COMPACTEUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintel
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE la municipalité procède à l'acquisition d'un compacteur (plaque vibrante) pour la compaction du sol pour un montant de 2 128 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉ unanimement

2008-06-086

DEMANDE DE CONGE SANS SOLDE

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Andrée Cormier, adjointe administrative, demande un congé sans solde pour la période du 30 juin au 1^{er} août 2008 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

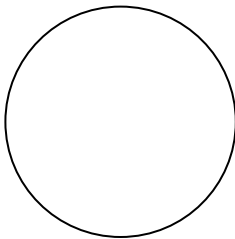
QUE la Municipalité de Champlain accorde un congé sans solde pour la période du 30 juin au 1^{er} août 2008 à madame Marie-Andrée Cormier, adjointe administrative.

ADOPTÉ unanimement

2008-06-087

ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajouter des paniers à rebus à la halte cycliste à la limite ouest de la municipalité et au parc de la fabrique ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT QU'il est pertinent de placer des supports à vélos aux endroits suivants pour faciliter la pratique du cyclisme :

- halte cycliste à la limite ouest de la municipalité
- halte au coin de la route 138 et de la route Marchand
- Église
- Quai
- Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE le coût des équipements est estimé à 4 200 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire l'acquisition de deux (2) paniers à rebus et de six (6) supports à vélos pour les sites énumérés au préambule de la présente résolution.

ADOPTÉ unanimement

2008-06-088

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PACTE RURAL POUR UN PROJET D'AMÉLIORATION DU TERRAIN DE BALLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Champlain désire améliorer ses installations au terrain de balle ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus sont évalués à environ 42 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité de Champlain présente une demande d'aide financière à la MRC des Chenaux dans le cadre du pacte rural.

ADOPTÉ unanimement

2008-06-089

AUTORISATION DE PASSAGE D'UNE COURSE AU PROFIT DE LA FONDATION RÊVES D'ENFANTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

D'autoriser le passage de la Course à relais des employés de l'établissement pénitentiaire de Donnacona au profit de la Fondation Canadienne de Rêves d'enfants, les 18 et 19 septembre 2008.

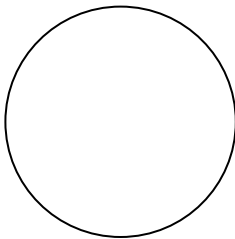
ADOPTÉ unanimement

2008-06-090

FÉLICITATIONS À L'ABBÉ GUY PANNETON

CONSIDÉRANT QUE l'abbé Guy Panneton réside à Champlain et s'implique activement dans la vie religieuse de la paroisse ;

CONSDÉRANT QUE l'abbé Guy Panneton célèbre cette année son 50^e anniversaire de vie sacerdotale ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE des félicitations soient adressées à l'abbé Guy Panneton pour ses
50 ans de vie sacerdotale.

ADOPTÉ unanimement

2008-06-091

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'assemblée soit ajournée au 9 juin, à 19 h 30.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les
crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier